



# Charte des parents d'enfants mineurs licenciés à l'AGM VESOUL BASKET

Cette charte a pour but de sensibiliser le fait que l'AGM Vesoul Basket est un club sportif où les entraîneurs sont là pour entraîner et former vos enfants au Basket. Mais ils ont besoin de votre aide pour faciliter la pratique de ce sport à votre enfant.

1. PARENT REFERENT : Devenir « parent référent » de l'équipe de votre enfant.

Vous êtes le lien entre l'entraîneur et les parents. Vous êtes le facilitateur au niveau de l'organisation des déplacements, des tenues de matchs, des goûters à domicile.

Votre aide est d'un grand soutien à l'entraîneur dans sa gestion de l'équipe !

2. A L'ENTRAINEMENT

Les parents des équipes mineurs doivent :

- Vérifier la présence d'un adulte ou coach responsable de l'équipe avant de déposer leur enfant au gymnase.
- Récupérer leur enfant à l'intérieur du gymnase et prévenir l'encadrant (idem pour match).
- Prévenir l'entraîneur (la veille) sur l'application **TeamPULSE** de l'absence de leur enfant, (pour les matchs par un coup de fil ou SMS)

3. MATCH A L'EXTERIEUR :

Les parents assurent les déplacements des enfants de l'équipe. Un minimum de trois déplacements par parent est nécessaire par équipe. Il convient de déterminer un planning avec le parent référent en fonction du calendrier des matchs.

■ A DOMICILE :

Les parents organisent les goûters d'après-match (mise en place + rangement).

■ PENDANT UN MATCH :

Il faut se comporter en bon supporter et n'intervenir qu'en **encourageant positivement** l'équipe de votre enfant et respecter :

- l'équipe adverse et ses supporters
- **les décisions de l'arbitre**
- les choix et décisions techniques de l'entraîneur

4. DANS LA VIE DU CLUB,

Il est rappelé :

- Qu'il est interdit de rentrer dans les vestiaires avant, pendant et après un match ou un entraînement sans l'autorisation préalable de l'entraîneur.
- Qu'en cas de problème sportif ou extra-sportif, il est vivement conseillé de régler ce problème avec l'entraîneur de votre et/ou le conseiller technique du club.

Le club se dégage de toute responsabilité dans la surveillance de vos enfants avant et après les heures de matchs et entraînements.

Michel BRENNER,  
Président AGM Basket

Parents,  
« Lu et approuvé »